

	Contrat de location du segment spatial satellite
À :	Comité des infrastructures et Conseil d'administration
RÉUNION :	9-10 mai 2017
DE :	Steven Guiton, vice-président principal, ISTM
DÉCISION RECHERCHÉE :	Approbation d'un nouveau contrat de 5 + 1 + 1 ans avec Hunter Communications pour de la capacité de transpondeur satellitaire.
PROCHAINES ÉTAPES :	Conclure les négociations et signer le contrat.
DATE :	19 avril

1. CONTEXTE

Situation actuelle

- Les satellites sont utilisés pour la distribution et la collecte de contenu audio et vidéo, et de données partout au Canada.
- En 1999-2000, CBC/Radio-Canada a signé un contrat d'une durée fixe de 15 ans avec TéléSAT Canada pour de la capacité de transpondeur satellitaire en bande C et en bande Ku couvrant tout le Canada, notamment l'Arctique.
- Des négociations subséquentes ont permis de prolonger le contrat et d'ajouter de la capacité. Il n'y a pas de disposition concernant la résiliation anticipée.
- Le contrat actuel expire le 18 février 2018, et il en faut par conséquent un nouveau pour assurer le maintien du service.
- Le contrat actuel porte sur six transpondeurs complets en bande C (36 Mhz chacun) et deux transpondeurs complets en bande Ku (27 MHz chacun), tous embarqués sur Anik F1R.
- Un des transpondeurs en bande C est utilisé pour la distribution de la radio, et les cinq autres pour la distribution de la télévision et la connectivité de données dans le nord du Canada.
- Les transpondeurs en bande Ku sont utilisés pour la collecte des nouvelles par satellite et comme système de secours pour la distribution de la radio.
- Le coût actuel de cette capacité de transpondeur s'élève à _____ par an.

L'évolution des besoins de CBC/Radio-Canada

- Les nouvelles technologies de collecte et de distribution de contenu ont permis de réduire les exigences de CBC/Radio-Canada en matière de transpondeur satellitaire :

- Le réseau convergent de nouvelle génération (RCNG) de la Société est un réseau à fibre optique haute vitesse qui relie les centres de production de CBC/Radio-Canada et offre une capacité considérable pour l'échange de fichiers audio/vidéo et la distribution de la télévision vers nos émetteurs de télévision numérique;
 - La transmission cellulaire par jumelage au moyen des réseaux cellulaires LTE dans les grandes villes permet d'utiliser ces réseaux pour la collecte de contenu audio et vidéo;
 - Le regroupement des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) et les interconnexions qui y sont associées ont permis de réduire la nécessité pour CBC/Radio-Canada de distribuer le contenu aux têtes de lignes satellitaires des EDR;
 - La mise hors service des émetteurs de télévision analogiques a entraîné une réduction des besoins en distribution de signaux vidéo par satellite pour 609 émetteurs.
- À la lumière d'une analyse de notre capacité et de nos besoins actuels, il a été déterminé que, dans l'environnement post-2018, CBC/Radio-Canada nécessiterait :
 - Un transpondeur fixe en bande C de 36 MHz pour la distribution de la radio et de la télévision, et la connectivité de données pour le nord du Canada;
 - Un transpondeur fixe en bande Ku de 54 MHz (avec Hunter) ou deux transpondeurs fixes en bande Ku de 27 MHz (avec Télésat) pour la collecte des nouvelles par satellite et le système de secours pour la distribution de la radio.

2. ÉLÉMENTS DÉCISIONNELS CLÉS

Objectif

- Un objectif lié au renouvellement du contrat en matière de capacité de transpondeur satellitaire visait une réduction des coûts annuels de location satellitaire de 10 M\$ par an dans le cadre de la *Stratégie 2020*. La cible de réduction de 10 M\$ par an était déjà prise en compte dans le plan d'affaires quinquennal d'ITSM qui doit commencer durant l'exercice financier de 2018-2019.

Le processus de demande de propositions (DP)

- En collaboration avec le bureau des Approvisionnements de la Société, CBC/Radio-Canada a lancé une DP pour de la capacité de transpondeur satellitaire le 13 janvier 2017, les propositions devant être déposées en mars 2017.
- Nous avons reçu sept demandes de préqualification de la part de fournisseurs de services canadiens et américains (fournisseurs d'accès et revendeurs).
- Deux soumissionnaires — Télésat Canada et Hunter Communications — ont répondu à l'ensemble des exigences pour la préqualification et les aspects techniques de la DP, et ils ont été invités à soumettre des propositions complètes.
- Les volets financiers et techniques des propositions ont été évalués séparément et de façon indépendante :
 - Pour ce qui est de l'évaluation technique, les deux soumissionnaires ont répondu à toutes les exigences et ont obtenu de bonnes notes. On n'a pas noté de différence significative entre les deux.

- L'évaluation financière était fondée sur la valeur actualisée nette (VAN) des propositions. Hunter Communications a obtenu des résultats nettement meilleurs que Télésat (voir l'annexe 1 pour plus de détails sur les résultats de l'évaluation financière).

Durée

- Les soumissionnaires ont été invités à proposer deux options quant à la durée du contrat :
 - Sept ans : cinq ans avec deux options de renouvellement d'un an (5 + 1 + 1).
 - Neuf ans : sept ans avec deux options de renouvellement d'un an (7 + 1 + 1).
- En fonction de l'âge actuel de l'équipement de terminaux satellitaires dont CBC/Radio-Canada est propriétaire, des remises minimales offertes pour une plus longue durée, et des changements technologiques rapides, la direction recommande une durée de renouvellement de sept ans (5 + 1 + 1).

Données financières

3. AVANTAGES, RÉPERCUSSIONS ET RISQUES CLÉS

- La proposition de Hunter répond à toutes les exigences techniques, elle est nettement moins onéreuse que celle de Télésat Canada, et elle correspond à l'objectif de réduire les coûts de la location de transpondeurs satellitaires d'au moins 10 M\$ par an.

¹ Avant taxes.

² Avant taxes. Comprend les coûts de réorientation du satellite.

- Hunter Communications est une entreprise réputée qui exerce ses activités dans la revente d'accès satellitaire. Pour ce contrat, Hunter revendra des accès aux services de transpondeurs d'Intelsat et de Eutelsat, deux des plus gros fournisseurs d'installations satellitaires du monde et propriétaires des installations prenant en charge les transpondeurs.

4. AUTRES OPTIONS ENVISAGÉES

- Même si l'apparition d'une nouvelle technologie a réduit la dépendance de CBC/Radio-Canada envers la technologie satellitaire, celle-ci demeure la seule solution existante pour assurer la couverture pancanadienne complète en matière de collecte et de distribution dont CBC/Radio-Canada a besoin.

5. CRITÈRES DE RÉUSSITE

- Un nouveau contrat avec Hunter Communications est garanti.
- La cible de réduction des coûts pour les transpondeurs satellitaires de 10 M\$ par an a été atteinte.
- CBC/Radio-Canada continue à répondre efficacement à toutes ses exigences en matière de collecte et de distribution de contenu grâce à un nouveau fournisseur de service et une réduction de la capacité de transpondeurs satellitaires nécessaire.

6. RÉOLUTION

- Que le président-directeur général ou le vice-président principal, Infrastructure et Services technologiques médias, avec la vice-présidente principale et chef de la direction financière, ou leurs délégués respectifs, soient autorisés à faire tout le nécessaire pour négocier et conclure une entente avec Hunter Communications pour la fourniture de services de transpondeur satellitaire selon les conditions essentiellement similaires à celles présentées à la réunion, et à faire tout ce qui est selon eux nécessaire pour mettre en œuvre la présente résolution et l'entente.

ANNEXE

1. Évaluation financière des DP en matière de transpondeurs satellitaires

ANNEXE 1 : Évaluation financière des DP